

Madrid, le 26 novembre 2021

**Autres informations marquantes**  
**LLEIDANETWORKS SERVEIS TELEMÀTICS, S.A.**

**Le service postal du Cameroun utilisera les services et la technologie de Lleida.net dans le pays**

Conformément aux dispositions de l'article 17 du Règlement (UE) n 596/2014 concernant l'abus du marché et de l'article 228 du texte refondu de la Loi du Marché des actions, approuvé par le RDL 4/2015 du 23 octobre, et des dispositions concordantes, ainsi qu'en vertu des dispositions de la circulaire 3/2020 du BME MTF Equity concernant les données à fournir par les entreprises en croissance, par la présente, LLEIDANETWORKS SERVEIS TELEMÀTICS S.A : (désormais « Lleida.net » ou « la Société » ou « l'entreprise »), met à votre disposition les informations suivantes, élaborées sous la responsabilité de l'expéditeur et ses administrateurs :

Le service postal du Cameroun (CAMPOST) a adhéré aujourd'hui à l'accord-cadre signé en juillet dernier entre Lleida.net (BME:LLN) (OTCQX:LLEIF) (EPA:ALLLN) et l'Union panafricaine des postes (UPAP).

Désormais, CAMPOST aura la possibilité de distribuer des communications numériques certifiées telles que le courriel certifié et des sms certifiés développés par Lleida.net qui peuvent être utilisés comme preuves valables devant les tribunaux et les administrations publiques.

Le Cameroun est un pays africain qui compte une population de plus de 20 millions d'habitants et 25 millions de lignes mobiles.

Les opérateurs postaux sont des clients qui regroupent la grande majorité des notifications de la part des autorités aux citoyens, ces notifications représentant un pourcentage de l'ordre de 20% du revenu total de l'opérateur et de loin les plus rentables pour l'opérateur postal.

Après une comparaison avec d'autres clients du même type sur Lleida.net en pleine production, nous nous attendons à ce que les revenus de ce nouveau client puissent atteindre un revenu annuel moyen allant jusqu'à quatre cent mille euros en trois ans.

A ce jour, les opérateurs postaux de Côte d'Ivoire, Djibouti, Gambie, Guinée, Madagascar, Malawi, Sénégal, Sierra Leone et Nigeria ont rejoint l'accord avec l'UPAP.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions.

Cordialement,  
À Madrid, le 26 novembre 2021.  
Francisco Sapena Soler  
PDG et Président du Conseil